

Rapport des activités du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

1. Conseil d'administration et comités

1.1 Conseil d'administration

Pour la dernière année des activités, les membres du conseil d'administration (CA) étaient :

Président : M. David Boissonneault/M. David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec;

Vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC);

Administrateur : Dr Sylvain Fournaise, vice-président, Sécurité alimentaire et Services techniques, Olymel S.E.C./L.P. et représentant les abattoirs signataires de la Convention de mise en marché des porcs du Québec.

Les substituts aux administrateurs étaient :

M. Raphaël Bertinotti, directeur de la Santé, qualité et recherche et développement chez Les Éleveurs de porcs du Québec/M. Vincent Cloutier, conseiller stratégique à la direction générale;

M. Michel Brosseau, adjoint au chef de l'exploitation de La Coop fédérée (AQINAC);

M. Bruno Girard, responsable des affaires externes, F. Ménard (abattoirs).

Les administrateurs se sont réunis à neuf reprises au cours de l'année, soit sept fois de juillet à décembre 2016 et deux fois de janvier à juin 2017. Les administrateurs se sont réunis physiquement à deux reprises et ont tenu sept conférences téléphoniques.

En cours d'année, le Dr François Cardinal, chef de l'Équipe technique santé, était invité aux rencontres du conseil d'administration lorsqu'il y avait des dossiers de santé porcine à l'ordre du jour.

1.2 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est un comité vétérinaire formé avec la collaboration du MAPAQ à partir des membres du Réseau porcin. Au niveau de l'EQSP, son mandat est de conseiller le conseil d'administration sur des dossiers de santé animale et fait aussi partie du Plan de mesures d'urgence.

Pour la période concernée, l'Équipe technique santé s'est réunie à quatre reprises, deux fois physiquement et deux fois par conférence téléphonique sur des enjeux liés à la diarrhée épidémique porcine (DEP), le *Senecavirus A* et la biosécurité en meunerie.

Entre juillet 2016 et juin 2017, les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dre Julie Marie-Eve Brochu-Morin, MAPAQ
Dr François Cardinal, médecin vétérinaire praticien et Chef d'équipe
Dre Sylvie D'Allaire, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Dr Marcel Delorme, médecin vétérinaire praticien
Dre Martine Denicourt, médecin vétérinaire praticienne
Dre Marie-Claude Germain, AQINAC
Dr Alain Laperle, MAPAQ
Dre Marie Nadeau, MAPAQ
Dre Annick Marier, MAPAQ
Dre Marie-Claude Poulin, médecin vétérinaire praticienne représentant le CDPQ inc.
Dre Isabelle St-Pierre, MAPAQ
Dre Dorine Tremblay, médecin vétérinaire praticienne

Collaborateur en cours d'année :
Dr Christian Klopfenstein, CDPQ inc.

1.3 Comité nutrition

Le comité nutrition a débuté lors de l'exercice 2013-2014 étant donné les implications des ingrédients en alimentation porcine comme vecteur potentiel de la DEP. Le comité nutrition ne s'est pas réuni pendant la période concernée et les membres du comité étaient :

M. Richard Bilodeau	F. Ménard
Mme Julie Boudreau	AQINAC
Mme Marie Despars	Provimi
M. Simon Huard	ADM Alliance Nutrition
M. Sébastien Lacroix	AQINAC
M. Yvan Lacroix	AQINAC
M. Pierre Lessard	Olymel S.E.C./L.P.
Mme Emmanuelle Lewis	Agri-Marché inc.
M. Francis Simard	Shur-Gain

2. Projets

2.1 Projets complétés

Dans le cadre des activités de son plan de mesures d'urgence, l'EQSP a offert une formation sur l'utilisation du pistolet percuteur pour l'euthanasie des porcs conforme aux normes de bien-être animal. Pour la livraison de la formation, l'EQSP a obtenu une aide financière du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*. La formation était d'une durée d'environ 4 h et contenait une partie

théorique et une partie pratique. Les formations ont eu lieu à Saint-Hyacinthe ou à Québec. Dix formations ont été données à différents intervenants de l'industrie porcine entre juillet 2016 et juin 2017.

2.2 Projets en cours

L'EQSP a obtenu une autre subvention pour le développement de fiches techniques pour l'utilisation d'un percuteur lors d'euthanasie à la ferme pour les éleveurs porcins et dans les remorques des transporteurs du Québec par l'intermédiaire du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*. Ce projet doit être complété avant la fin 2017.

3. Activités de prévention et de contrôle de la diarrhée épidémique porcine (DEP) et du deltacoronavirus porcin (DCVP)

L'essentiel des énergies déployées au cours de l'année par l'EQSP a été dans la mise à jour du Plan d'action contre les cas de DEP ou de DCVP et le suivi des résultats de tests environnementaux.

3.1 Activités de prévention

3.1.1 Stratégie de tests environnementaux pour la DEP et le DCVP

Abattoirs

L'échantillonnage environnemental pour la DEP dans les dix principaux abattoirs de porcs du Québec s'est poursuivi de façon incessante depuis janvier 2014. Depuis le printemps 2015, certains abattoirs testent aussi pour le DCVP. Les résultats de ces tests ont été compilés par l'EQSP et communiqués aux partenaires de l'industrie. En février 2017, l'EQSP a complété et diffusé un rapport qui fait le point sur les résultats de tests qui lui ont été rapportés en 2016.

Un élément important en rapport avec les tests environnementaux fut les suivis réalisés sur les résultats positifs afin de s'assurer que le virus ne circule pas jusque dans les fermes porcines québécoises. Dès la mise en place des tests, une stratégie a été développée, de concert avec le MAPAQ, sur un partage des responsabilités pour ces suivis. Ces activités sont détaillées dans un document émis en juillet 2014 intitulé *Plan d'intervention lors de tests environnementaux positifs à la PCR du virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) ou du deltacoronavirus porcin (DCVP) aux abattoirs du Québec*.

Centres de rassemblement

L'EQSP se réjouit de la collaboration des centres de rassemblement qui testent sur une base régulière depuis juin 2015 et transmettent les résultats à l'EQSP.

Dans une même approche que pour les abattoirs, tout test positif à un centre de rassemblement déclenche un processus de suivi et d'accompagnement de l'EQSP afin de minimiser les risques de propagation de la DEP ou du DCVP aux fermes porcines du Québec.

3.1.2 Alimentation des porcs

Plusieurs meuneries ont fait des tests et continué à transmettre leurs résultats à l'EQSP au cours de la dernière année. Ces résultats ont été diffusés dans des messages de l'EQSP et incorporés au bilan annuel 2016 des résultats de tests environnementaux.

3.1.3 À la ferme

Il y a eu un avis de vigilance lié à la prévention de la DEP ou du DCVP aux fermes porcines à la suite de la recrudescence importante des cas de DEP au Manitoba. Cet avis a été transmis dans un message de l'EQSP relayé aux éleveurs par le Flash des Éleveurs de porcs du Québec.

3.2 Activités de contrôle et d'élimination

Durant la période concernée, il n'y a eu aucun nouveau cas de DEP au Québec et le cheptel porcin québécois est donc libre de la maladie depuis le 17 novembre 2015.

3.3 Fonds d'urgence

Dans son rôle d'administrateur du Fonds d'urgence DEP-DCVP de La Financière agricole du Québec (FADQ), l'EQSP a fait un bilan des 15 sites de production infectés à la DEP qui étaient admissibles à une aide financière. Sur cette base, l'EQSP et Les Éleveurs de porcs du Québec ont demandé à la FADQ d'apporter des modifications au programme afin qu'il réponde mieux aux besoins des éleveurs affectés par ce type de crise sanitaire. La FADQ a accepté l'essentiel des bonifications demandées qui sont les suivantes :

- aide maximale pour le matériel de biosécurité augmentée de 650 \$ à 1 500 \$;
- aide maximale pour les autres frais de biosécurité recommandés par le vétérinaire traitant augmentée de 3 000 \$ à 5 000 \$;
- le montant forfaitaire de 3 000 \$/site pour les frais supplémentaires de lavage et de désinfection des bâtiments, équipements et véhicules est modifié afin de mieux refléter la taille et le type de bâtiment et sera dorénavant sur une base de place-porc, soit 1,25 \$/place-porcelet en pouponnière, 2 \$/place-porc en engraissement et 6 \$/place-truie en maternité;
- le montant maximal accessible par site de production demeure à 20 000 \$ pour les pouponnières et engraissements et est bonifié à 30 000 \$ pour les maternités;
- les autres frais admissibles au programme (c'est-à-dire les frais de vétérinaire, d'élimination des animaux morts, de confinement, de logement externe et d'expédition de lots de porcs en un minimum de sorties) sont maintenus tels quels.

Sur cette base, la FADQ a accepté de renouveler le programme pour les trois prochaines années avec le montant résiduel à ce jour soit 200 000 \$. Le montant initial du programme était de 400 000 \$. La FADQ a aussi manifesté une ouverture à élargir le programme à d'autres maladies émergentes telles que le *Senecavirus A* et pour lesquelles l'industrie a un plan d'intervention.

4. Activités de prévention et de contrôle du *Senecavirus A*

Au cours de la dernière année, le *Senecavirus A* (SVA) a continué de se propager aux États-Unis. Depuis juin 2015, des résultats de tests positifs ont été rapportés chaque mois par des laboratoires américains. Au Canada, en septembre 2016, des truies et des porcs de réforme ont présenté des lésions compatibles avec des maladies vésiculeuses à déclaration obligatoire. Les animaux ont été testés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les résultats ont indiqué des animaux infectés au SVA. La maladie ne semble pas avoir d'impact technico-économique important sur la production. Cependant, elle pourrait avoir un effet perturbateur sur le commerce en attendant que le diagnostic soit confirmé, puisque les symptômes qu'elle présente s'apparentent à ceux d'autres maladies vésiculeuses à déclaration obligatoire éventuellement présentes chez les porcs.

Mesures de prévention

1. Puisque les truies sevrées en allaitement sont fortement déclassées aux abattoirs américains et qu'elles doivent être tariées dans les centres de rassemblement ontariens sur une période de 5 à 7 jours, soit une période largement suffisante pour s'infecter à la maladie, l'EQSP a **recommandé aux éleveurs, dans la mesure du possible, de tarir les truies avant leur sortie du troupeau.**
2. L'EQSP a publié une fiche d'information à l'intention des éleveurs en avril 2017. Elle a été distribuée à tous les éleveurs avec les livraisons de médicaments et de semence de porc. Elle contient des informations pertinentes sur la maladie, comment en reconnaître les signes cliniques et que faire dans cette situation. Des mesures de biosécurité préventives sont présentées afin de limiter les risques d'introduction du SVA dans les troupeaux.
3. L'EQSP a rencontré des représentants des centres de rassemblement le 28 octobre 2016 afin de les informer sur la maladie et de leur recommander d'être vigilants.
4. L'EQSP a recommandé aux abattoirs et centres de rassemblement du Québec de réaliser des tests environnementaux sur les quais de chargement/déchargement de temps à autre, et particulièrement à l'été et à l'automne, afin de détecter la circulation potentielle du virus et d'en rapporter les résultats à l'EQSP. De plus, une surveillance sur les remorques en provenance de l'Ontario est de mise.
5. L'EQSP a complété un projet avec le laboratoire Biovet sur la possibilité de grouper des échantillons environnementaux pour analyse au test PCR-SVA. Les résultats indiquent qu'il est possible de regrouper jusqu'à trois échantillons sans perte significative de sensibilité.

Cependant, si le résultat est suspect ou positif, les échantillons constituant le « pool » doivent être retestés individuellement afin de connaître la source de contamination.

Plan d'action

Afin de faire face à tout cas potentiel de SVA au Québec, l'EQSP a développé avec l'aide de son comité vétérinaire et du MAPAQ un Plan d'action similaire à celui de la DEP afin d'intervenir de façon structurée et rigoureuse avec l'objectif d'éradiquer la maladie et en minimiser les risques de propagation à d'autres fermes. Ce Plan d'action a été distribué directement à tous les vétérinaires porcins membres de l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec.

Politique de l'ACIA

L'EQSP collabore depuis plusieurs mois avec l'ACIA sur le développement d'un protocole qui permettrait de transporter des porcs d'une ferme infectée au SVA à un abattoir sans que celui-ci soit mis en quarantaine. Des exigences particulières devront être respectées au niveau de la guérison des lésions causées par la maladie de même que des mesures de biosécurité par tous les intervenants concernés afin de minimiser les risques de propagation du virus. La version finale de cette politique devrait être émise avant la fin 2017.

5. Nouveau mandat sur les maladies endémiques

Le CA de l'EQSP a convenu en juin 2017 que l'organisation élargisse son mandat afin de **« coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie provinciale visant le rehaussement général du statut sanitaire des troupeaux porcins québécois, en vue d'une meilleure réponse aux préoccupations évolutives des marchés et d'une amélioration de la compétitivité de la filière porcine »**.

La structure administrative de l'EQSP restera essentiellement la même, mais ce nouveau mandat exigera l'ajout d'un nouveau coordonnateur dédié aux enjeux des maladies endémiques. Cette responsabilité sera assumée par M. Raphaël Bertinotti des Éleveurs de porcs du Québec qui se rapportera au conseil d'administration de l'EQSP concernant ce nouveau mandat.

Une des premières tâches du conseil d'administration sera d'assumer la gouvernance-coordination provinciale souhaitée sur le dossier du SRRP en complémentarité et en appui des structures existantes.

6. Activités de communication et de sensibilisation

En l'absence de nouveaux cas de DEP dans les troupeaux du Québec, les activités de communication ont été beaucoup moins fréquentes au cours de la période concernée. Les messages de l'EQSP ont constitué l'essentiel des activités de communication de l'organisation.

L'EQSP a émis un total de huit messages entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 (4 sur la DEP, 3 sur le SVA et 1 sur le mandat élargi).

Durant l'année, le coordonnateur de l'EQSP a fait des présentations sur la situation de la DEP et la stratégie de l'EQSP aux organisations suivantes :

- La Coop fédérée;
- L'Association des vétérinaires en industrie animale;
- Une délégation bretonne d'éleveurs de porcs;
- Le Conseil canadien du porc.

Le coordonnateur a présenté une conférence aux soirées Techni-porc sur le *Senecavirus A* en février 2017.

La chargée de projets a présenté une conférence sur la biosécurité des transporteurs dans la cour de l'abattoir aux deux journées organisées par Olymel pour ses transporteurs en juin 2017.

Le coordonnateur a accordé une entrevue à Mme Véronique Lemonde du Courrier de Saint-Hyacinthe (2 novembre 2016) et une autre à M. Patrick Dupuis de la revue Le Coopérateur pour discuter de la DEP et du SVA (25 mai 2017). Les deux entrevues ont mené à des articles sur l'EQSP et ses activités dans ces publications.

7. Plan de mesures d'urgence et autres activités

Avec tout le travail réalisé dans le dossier de la DEP, peu d'énergie a pu être déployée dans la dernière année sur la mise à jour et l'avancement du Plan de mesures d'urgence de l'EQSP pour les maladies animales exotiques (p. ex. : fièvre aphteuse, peste porcine classique, etc.). Le coordonnateur a participé à divers forums nationaux de consultation visant à développer un cadre stratégique de gestion des urgences en agriculture au Canada.

L'EQSP a participé aux activités de la Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux du secteur porcin.

En mars 2017, le coordonnateur et la chargée de projets ont présenté les activités de l'EQSP lors d'une rencontre avec des représentants de l'Organisation mondiale de la santé animale. Cet organisme avait le mandat d'évaluer la performance des services vétérinaires au Canada.

Le coordonnateur a participé à la journée Big Bug Day sur la DEP de l'Ontario Pork Industry Council à Stratford en octobre 2016. La chargée de projets a participé au groupe de travail « Transport » pour le projet « Contrôle du SRRP, initiation d'une approche sectorielle globale ». Ce comité s'est réuni à deux reprises physiquement ou par conférence téléphonique au cours de la dernière année.

Finalement, le coordonnateur de l'EQSP a poursuivi sa participation à un comité national dont le mandat est de développer une norme de biosécurité pour le transport du bétail, de la volaille

et des animaux morts. Ce comité s'est réuni à neuf reprises physiquement ou par conférence téléphonique au cours de la dernière année.

7. Remerciements

En terminant, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration, ma collègue Nadia et les membres des comités de l'EQSP qui ont continué d'appuyer les activités de l'EQSP tout au long de cette dernière année. Le succès obtenu à ce jour est le résultat d'un travail collectif de tous les partenaires de la filière porcine. Soyons fiers des résultats positifs obtenus à ce jour tout en ne tenant rien pour acquis et en restant mobilisés afin de protéger la santé du cheptel porcin du Québec.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Martin C. Pelletier, agr." The signature is written in a cursive style.

Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 2 octobre 2017